

# **Le secteur Horeca se mobilise et demande des mesures pour ne pas boire la tasse**

L-Post, Jeudi 09 janvier 2025 - Philippe Lawson

La fédération Horeca Bruxelles, par la voix de son président, Matthieu Léonard, dénonce l'interdiction des terrasses chauffées que le Gouvernement bruxellois sortant envisage de lui imposer sous prétexte de sobriété énergétique. Le sujet s'est invité au Parlement bruxellois ce mercredi 8 janvier 2025 dans le cadre du débat sur le projet d'ordonnance visant à modifier plusieurs dispositions légales sur l'énergie, le climat et les déchets. Plusieurs partis politiques (MR, PTB, N-VA, etc.) n'adhèrent pas à la mesure, alors que le PS, partenaire dans la majorité gouvernementale sortante envisage de s'abstenir lors du vote. Vu la situation, le point a été reporté. Pour la Fédération Horeca Bruxelles, l'interdiction des terrasses chauffées risque de compliquer davantage la situation d'un secteur déjà confronté à de sérieuses difficultés et qui déplore de nombreuses faillites en 2024. Les restaurateurs bruxellois sont soutenus par leurs collègues wallons, à l'instar de Maxence Van Crombrugge, propriétaire du restaurant « Chez Ginette » et du « Café de la lanterne » à Genappe. Dans le même temps, la fédération Horeca Wallonie rejoint sa collègue bruxelloise pour réclamer des mesures fédérales de réduction de la TVA sur les boissons non alcoolisées afin de ramener celle-ci de 21% à 6%.

A l'instar d'autres pans de l'activité économique, le secteur Horeca n'a pas la forme et sort fragilisé de l'année 2024 avec plus de 1.900 faillites répertoriées par Graydon CreditSafe, la société de collecte d'informations financières sur les entreprises. A Bruxelles, la fédération Horeca est vent debout contre l'interdiction des terrasses chauffées que le Gouvernement régional sortant veut lui imposer de façon permanente.